

NEWSLETTER

EDITION N° 03/2016

EDITORIAL**LA FSO EN TANT QUE PLATEFORME D'INFORMATION***Jürg Depierraz, secrétaire de la FSO, Berne*

La FSO Fédération suisse des opticiens s'engage pour les domaines de l'optique et de l'optométrie. Elle a été créée afin de remédier au manque aigu de spécialistes dans ce secteur ainsi que pour mettre au point une formation et un perfectionnement qui soient attrayants et prometteurs pour tous. La FSO se concentre donc en priorité sur la politique de formation et de perfectionnement ainsi que sur les politiques nationale et cantonale de la santé, et elle s'y implique. Nous voulons être une plateforme d'information pour l'ensemble de la branche: pourquoi prévoit-on un contrôle quinquennal de la formation professionnelle initiale dans le domaine de l'optique? Comment cela va-t-il se passer? A qui fera-t-on appel? Qu'est-ce qu'une analyse du champ professionnel? Pourquoi la prévoit-on en 2016? Telles sont les questions primordiales sur lesquelles nous voulons vous informer. Tel est aussi le but de notre troisième Newsletter. Nous souhaitons à l'ensemble de nos lectrices et lecteurs bonne lecture et nous réjouissons de vos feedbacks et idées sur les sujets qui vous interpellent: info@aovs-fso.ch.

**POURQUOI SUIS-JE MEMBRE DE LA FSO?***Damir Rukavina, opticien diplômé SSOO, Schenkel Optik, Bad Ragaz*

«Je suis membre de la FSO parce que l'association s'engage fortement en faveur de la relève et de la formation dans la branche de l'optique. J'attache de l'importance au fait que la profession d'opticien/ne représente pour les jeunes une perspective d'avenir. C'est pourquoi la conception du métier doit se faire plus attrayante. La formation initiale et le perfectionnement sont au centre des préoccupations de la FSO. En l'occurrence, le but évident est de maintenir le niveau, voire de l'améliorer. Un nivellement par le bas n'est pas une solution d'avenir.

Il est remarquable qu'enfin, même les chaînes aient une plateforme et que chacun puisse y accéder. Je suis persuadé que nous ne pourrions avancer qu'au prix d'une collaboration constructive – également entre associations – concernant les questions de politique professionnelle. Selon moi, cela ne peut se réaliser de nos jours que par des échanges avec toutes les entreprises spécialisées et les grandes enseignes. C'est ainsi que nous élargirons notre horizon et que nous bénéficierons de tel ou tel nouveau sujet de réflexion.

J'invite chacun à en finir avec ses réticences et à adhérer à la FSO.»

**OPTOMÉTRIE***Friedrich Grimm, président de la FSO, Otelfingen*

Comment voyez-vous l'avenir de notre branche ainsi que celui de l'optométrie?

Le client est roi et choisit la prestation qu'il veut et à qui il l'achète. L'un va faire appel à un test de vue online, tel autre ira d'abord chez l'ophtalmologue pour vérifier si ce qu'il ressent est juste, d'autres encore vont consulter un opticien pour se faire conseiller. A nous de proposer nos services, de les expliquer et ensuite de les apporter concrètement. L'optométrie peut en l'occurrence jouer à l'avenir un rôle important car elle permettra à des entreprises ayant pignon sur rue d'élargir le spectre de leurs prestations.

Compte tenu de l'expansion démographique, nous avons besoin de spécialistes bien formés, et surtout en suffisance. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions nous assurer de venir en aide à la population et parler réellement de haute qualité.

Comme par le passé, l'opticien diplômé va continuer à identifier les défauts de vue et détecter les anomalies par le biais d'une anamnèse détaillée. Dans ce cas, il en réfère à un ophtalmologue. Un optométriste peut mettre à profit ses connaissances pour procéder à des examens plus approfondis et en interpréter les résultats. Il adresse également ses patients aux ophtalmologues pour s'assurer d'un diagnostic médical fondé et des traitements médicaux nécessaires.

Un tel système offre aux personnes les meilleures conditions pour être soignées de façon optimale, à la condition que les opticiens, les optométristes et les ophtalmologues forment un réseau et travaillent en étroite collaboration. Le défi commun sera à l'avenir que les gens s'adressent à nous dans des intervalles de temps toujours plus courts. La FSO Fédération suisse des opticiens s'engage pour plus de sécurité ainsi que pour un avenir qui verra collaborer en bonne entente tous les partenaires du réseau. Et il va de soi que l'optométrie en fait partie.





ANALYSE DU CHAMP PROFESSIONNEL DANS LES DOMAINES DE L'OPTIQUE ET DE L'OPTOMÉTRIE 2016

En 2016 une analyse approfondie du champ professionnel de l'optique et de l'optométrie sera menée en Suisse. En décembre 2015, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI a en l'occurrence donné le feu vert aux associations de la branche ASO et FSO. Le centre pour la formation professionnelle continue (Zentrum für berufliche Weiterbildung ZbW) de St-Gall se chargera de l'analyse. Les experts en formation professionnelle neutres et indépendants de l'ASO et de la FSO garantiront quant à eux que le champ professionnel sera systématiquement couvert par l'analyse et que cette dernière dressera le tableau des besoins en matière de formation et des compétences professionnelles requises pour aujourd'hui et demain.

Quelle image doivent exactement se faire les opticien/nes et optométristes d'une analyse du champ professionnel? Lors de cette analyse, avec l'appui de praticiens mais aussi des représentants des associations et des institutions de formation, on dressera le tableau le plus large possible des compétences actuelles et requises des spécialistes dans l'exercice de leur profession. En d'autres termes, avec l'aide des acteurs de ce champ professionnel, on définira par exemple quelles tâches accomplit réellement un opticien ou un optométriste et ce qu'il devrait réaliser dans son quotidien.

PLANNING DE L'ANALYSE DU CHAMP PROFESSIONNEL

Le SEFRI a pris note, lors d'une séance commune tenue début décembre 2015 avec des représentants de l'ASO et de la FSO, que les deux associations sont d'accord de mener une analyse du champ professionnel dans les domaines de l'optique et de l'optométrie. L'objectif est que cette analyse soit achevée en fin 2016 et fasse l'objet d'un rapport.

DÉROULEMENT DE L'ANALYSE DU CHAMP PROFESSIONNEL DANS LES DOMAINES DE L'OPTIQUE ET DE L'OPTOMÉTRIE

Durant la première phase (juin 2016) et conjointement avec les personnes actives dans la profession, on définira quelles tâches elles accomplissent concrètement. Par exemple: conseils au cours d'un entretien, procéder à des mesures, établir des inventaires, etc. Dans une deuxième phase, on associera des personnes actives au niveau de l'association ou de la formation des professionnels, lesquelles ont une «vision stratégique». Il s'agit de personnes qui voient sous un autre angle les développements futurs de la profession et de la branche. C'est le devoir et le mandat de l'expert neutre de fixer une limite entre les compétences acquises aux différents niveaux de formation (CFC, formation professionnelle supérieure, optométrie) et d'en déterminer le profil.



REPRÉSENTATIVITÉ ÉGALE DE L'ASO ET DE LA FSO

Dans l'analyse du champ professionnel, les experts en formation restent en étroite relation avec les représentants des deux associations. Il leur incombe au cours des travaux de veiller à ce que les deux associations ainsi que leurs membres soient impliqués à égalité. Le ZbW a pour objectif que tous les participants puissent adhérer aux résultats de l'analyse et y reconnaissent leur apport personnel. Le ZbW compte sur une collaboration constructive de la part de toutes les parties, comme l'exigent la branche et les (futurs) professionnels ainsi que leur formation optimale et leur perfectionnement. Le ZbW espère une attitude objective dans une perspective à la fois réaliste et orientée vers le futur. Les différences de politique et de stratégie entre les associations peuvent apparaître dans les discussions mais ne doivent pas bloquer l'analyse.

L'OBJECTIVITÉ EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EST EN TÊTE DE LISTE DES PRIORITÉS

Les analyses de champs professionnels restent en dehors de tout statut social ou politique de branche; il n'est exclusivement question que de formation professionnelle. Il est précisément du devoir du ZbW de maintenir la discussion à ce niveau objectif. L'analyse du champ professionnel établit les bases du développement de la branche et, en particulier, des possibilités de qualification des professionnels. Compte tenu du manque de personnel dans le secteur, il est important que l'on s'applique à la tâche concrètement. Cette tâche consiste en des conditions cadrées et optimales pour assurer l'avenir et l'attractivité de la branche vis-à-vis de ses professionnels. Seule un contexte sain reposant sur une formation professionnelle attractive peut intéresser les jeunes et ce n'est qu'ainsi qu'une haute qualité peut être maintenue, optimisée si nécessaire et assurée pour l'avenir.

Les associations de branche ASO et FSO sont tenues d'assurer des conditions optimales pour leurs membres et leur personnel. Une telle obligation, dont elles répondent, exige sensibilité et clairvoyance. Le Zentrum für berufliche Weiterbildung (ZbW) de St-Gall compte sur une collaboration constructive mais néanmoins critique avec l'ASO et la FSO.

Le domaine de l'optique se prête aussi aux métaphores. La FSO, pour sa part, attend de l'ensemble des participants une vue d'aigle, un large champ de vision et un regard circonspect, qui sont indispensables à la branche, mais aussi à la santé de la population. Espérons que, de temps en temps, on se lancera des clin d'œil pleins de bonté et d'humour!



IMPRESSUM

Responsabilité: FSO Fédération Suisse des Opticiens, Seilerstrasse 22, Case postale, 3001 Berne, Tél. +41 (0)31 310 20 16, info@aovs-fso.ch, www.aovs-fso.ch
Layout: circus communication gmbh, Berne. Impression: Länggass Druck AG Bern, Berne. Tirage: 1500 exemplaires. Berne, juin 2016.